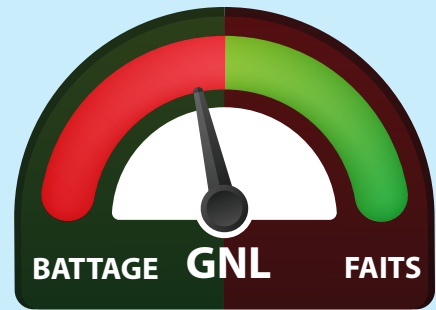


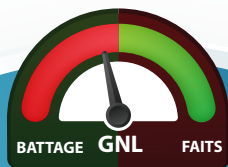
Gaz naturel liquéfié : Les Néo-Brunswickois ont droit À DES FAITS, ET N'ONT QUE FAIRE DU BATTAGE PUBLICITAIRE



Le premier ministre Blaine Higgs [presse actuellement](#) une entreprise privée, Repsol, de convertir son terminal d'importation de [GNL \(gaz naturel liquéfié\) de Saint John](#) en un terminal d'exportation à des fins de sécurité énergétique, de développement économique et de transition énergétique.

On nous dit qu'en expédiant du méthane liquéfié en [Europe, nous pourrions remédier aux problèmes de sécurité énergétique](#) liés à l'invasion russe en Ukraine. On nous dit que nous pourrions convertir l'usine d'importation de Saint John en usine d'exportation [en trois ans](#). On nous dit qu'un développement économique est possible si nous levons le moratoire sur le gaz de schiste de la province pour accélérer le processus et rendre la conversion plus [rentable](#) par rapport aux autres options d'approvisionnement en méthane et aux oléoducs. Le premier ministre affirme aussi que le Nouveau-Brunswick peut favoriser la transition énergétique en convertissant le terminal d'exportation de GNL en usine d'hydrogène et qu'« [une telle conversion serait facile](#) ».

Est-ce que ces arguments sont réalistes? À VOUS DE DÉCIDER.



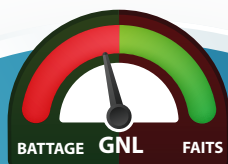
1 **La sécurité énergétique :** Est-ce que le gaz du Nouveau-Brunswick peut aider à résoudre rapidement les problèmes de sécurité énergétique de l'Europe?

- La conversion d'un terminal d'importation en terminal d'exportation ne peut pas se faire suffisamment rapidement pour répondre aux besoins en chauffage hivernal à moyen terme de l'Europe. Il s'agit d'une entreprise [pluriannuelle, de plusieurs milliards de dollars](#). Même en étant optimiste, il faudrait entre [trois et cinq ans](#) pour mener à bien un tel projet. Le coût de la conversion est donc

substantiellement plus élevé aujourd'hui que celui de [deux à quatre milliards de dollars canadiens](#) estimé en 2016, lorsqu'on a approuvé la conversion de l'usine de GNL de Saint John (alors Canaport) en terminal d'exportation.

- Aujourd'hui, le terminal d'importation de Repsol à Saint John [reçoit du GNL](#) principalement de marchés étrangers des États-Unis et du [Qatar](#) et, suite à un processus de regazéification, expédie par oléoduc du méthane dans des régions du Nouveau Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de la Nouvelle Angleterre. La capacité d'expédition quotidienne maximale du terminal s'élève à 1,2 milliard de pieds cubes, soit suffisamment pour chauffer cinq millions de foyers. Pour convertir la centrale à des fins d'exportation, il faudrait accroître l'accès à l'approvisionnement en gaz, qui pourrait se faire par la création d'une capacité d'oléoduc supplémentaire ou d'un approvisionnement en gaz de schiste au Nouveau-Brunswick.

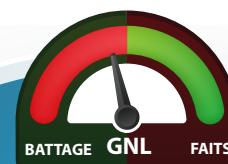
- Le premier ministre Higgs s'est **exprimé publiquement** concernant la levée du **moratoire** de fracturation hydraulique/ du gaz de schiste instauré en **2014** par le gouvernement provincial précédent afin d'approvisionner le terminal. Si le moratoire sur le gaz de schiste du Nouveau-Brunswick est levé pour approvisionner l'usine en méthane, l'exploration et l'exploitation des réserves de gaz de schiste prendront probablement plus de **cing ans pour accumuler la quantité suffisante justifiant un investissement dans le GNL**.



2 L'approvisionnement local en gaz : Est-ce que le Nouveau-Brunswick doit lever le moratoire sur le gaz de schiste?

- L'extraction du gaz de schiste pose des **risques** pour l'approvisionnement en eau douce, les forêts et la biodiversité, la vie marine, le climat et la santé humaine du Nouveau Brunswick (voir Annexe).
- L'exportation du gaz liquéfié ne s'aligne pas sur les cibles climatiques **provinciales** et **fédérales** ni sur la nécessité d'atteindre des émissions de gaz à effet de serre presque nulles.
- L'extraction du gaz de schiste est une pratique controversée au Nouveau-Brunswick, où des organisations **autochtones**, **environnementales** et **citoyennes** s'y opposent. La levée du moratoire sur le gaz de schiste susciterait une vive opposition de la part des Premières Nations et des organisations environnementales et citoyennes.

- Suite aux récentes observations du premier ministre Higgs concernant la levée du moratoire, un membre de la Première Nation Elsipogtog **a fait remarquer** qu'il y aura une bataille autour de la table, et une autre dans la rue, si nécessaire, le violent affrontement avec la GRC survenu près de **Rexton** (N.-B.) en 2013 toujours présent à l'esprit.
- L'une des principales conditions du développement du gaz de schiste consiste en des consultations précoces et pertinentes avec les Premières Nations, un domaine dans lequel le chef de la Première Nation Natoaganeg, George Ginnish, estime que le gouvernement « **n'est pas à la hauteur** ».
- L'**Allemagne** revendique haut et fort l'accès au méthane canadien. Or, ce pays a **indéfiniment** interdit la fracturation et **confirmé** cette prise de position à la lumière de la crise énergétique, ce qui soulève la question de savoir pourquoi les risques de la fracturation ne sont pas acceptables pour les citoyens allemands, mais le sont pour les Néo-Brunswickois dans le cadre de la conversion du terminal de GNL.



3 La transition énergétique : Dans quelle mesure est-il facile de convertir une usine d'importation de GNL en usine d'exportation de GNL, puis en usine d'hydrogène?

- La liquéfaction du méthane est un processus très énergivore. Selon les estimations, la consommation énergétique peut équivaloir à non moins de **10 %** du méthane fourni.

- La conversion d'un terminal d'importation en terminal d'exportation nécessite une refonte substantielle de l'usine et s'accompagne de **dangers** supplémentaires, dont :
 - Un risque accru d'incendie et d'explosion
 - Une complexité accrue, une usine plus grande ainsi que l'utilisation de substances chimiques réactives sous haute pression.
- Le premier ministre Higgs prétend que le terminal d'exportation de GNL peut être « **facilement** » converti en usine d'hydrogène. Cet aspect est **contesté** par des **experts** qui relèvent que :
 - l'hydrogène doit être refroidi à une température de **-250C** pour maintenir un état liquide adapté à l'entreposage

- et à l'expédition, contrairement au méthane qui requiert une température de **-160C**;
- la conversion en hydrogène nécessite de nouveaux moyens de transport, de nouveaux systèmes d'entreposage et, potentiellement, de nouveaux oléoducs;
- l'hydrogène gazéifié risque d'endommager l'**infrastructure** d'oléoducs existante;
- la génération d'électricité requise pour produire suffisamment d'hydrogène pour la capacité d'expédition du GNL de Repsol est substantielle.

Non au méthane!



Il faut se concentrer sur la sécurité énergétique locale. Il faudra au moins cinq ans pour créer une ressource capable de répondre aux besoins de l'Europe cet hiver.



Il faut laisser le gaz de schiste sous terre et conserver le moratoire.



Il faut produire de l'énergie renouvelable, surtout grâce aux vents du large et aux vents de terre, afin d'approvisionner les systèmes électriques régionaux et de répondre aux besoins industriels et en matière d'exportation.



Il faut être honnête avec les Néo-Brunswickois concernant les coûts, les délais ainsi que les risques environnementaux et sanitaires associés à la conversion de l'usine de GNL de Repsol à Saint John.

Annexe. Les risques environnementaux découlant des exportations de méthane liquéfié

Les risques climatiques

- Les **émissions de gaz à effet de serre (GES)** issues de l'extraction, du transport, de la liquéfaction et de la regazéification sont comparables à la combustion du charbon si les **fuites** de méthane sont **élevées**, ce qui signifie que les avantages climatiques sont faibles. En dépit de la **baisse** du taux de fuite sur les sites de fracturation hydraulique des É.-U., les fuites demeurent préoccupantes, car, sur une période de 20 ans, le méthane est un GES **84 fois** plus puissant que le dioxyde de carbone.
- Certaines entreprises prétendent qu'à l'avenir, il sera possible de respecter les normes liées aux émissions de gaz à effet de serre grâce aux technologies de captage et d'entreposage du carbone. Or, ces technologies captent uniquement une **fraction des émissions totales du cycle de vie** issues de l'extraction, du transport et de l'usage du méthane. De plus, elles coûtent cher, consomment beaucoup d'énergie et, à ce jour, ont produit des **résultats médiocres**.
- Cependant, l'Agence internationale de l'énergie a conclu dans son **analyse** sur la façon d'éviter un réchauffement mondial de 1,5 degré que, pour éviter un réchauffement mondial dangereux, il ne faut amorcer aucun nouveau projet fondé sur les combustibles fossiles.
- L'effet de l'hydrogène sur la chimie atmosphérique constitue une préoccupation. Selon les résultats d'études préliminaires, les fuites d'hydrogène aggravent le réchauffement climatique, **ce qui annule partiellement** les gains tirés de l'abandon des combustibles fossiles.

Risques pour l'eau et la vie marines

- L'exportation de GNL entraînerait une augmentation du trafic des superpétroliers dans les eaux sensibles de l'Atlantique. Or, une augmentation de ce type de trafic risque de nuire à l'habitat des baleines et des autres mammifères marins.
- Les collisions entre de grands navires et des baleines ou d'autres mammifères marins constituent déjà un **problème majeur**. On a trouvé des baleines noires de l'Atlantique nord, une espèce menacée, **mortes ou blessées** suite à une collision avec un pétrolier. Les

collisions avec un bateau sont l'une des principales causes de blessure et de décès des baleines noires de l'Atlantique nord.

- Le bruit produit dans l'océan nuit aux baleines. Le **trafic des pétroliers** crée un bruit considérable. Lors d'**études**, on a **constaté** que le bruit des pétroliers accroît les hormones du stress des baleines noires de l'Atlantique nord, ce qui les oblige à « hurler » pour pouvoir communiquer, à modifier leur comportement et à se déplacer dans d'autres régions.
- Le trafic des pétroliers et les installations d'exportation côtières perturbent les pêcheries locales en étendant la **zone d'exclusion** de la pêche lorsqu'un pétrolier est à quai. L'augmentation du trafic perturbe les pêcheries locales essentielles aux économies du Canada atlantique.

Les risques de la fracturation du gaz de schiste pour l'eau

Les risques pour l'approvisionnement en eau potable et la vie sauvage :

- Il y a un **risque localisé** d'assèchement si de grands volumes d'eaux de surface et d'eaux souterraines sont extraits sur une brève période.
- L'eau de surface peut être **contaminée** par l'émission d'eaux usées inadéquatement traitées issues de l'extraction de gaz de schiste ainsi que par des fuites et des déversements, l'érosion, la sédimentation et l'accroissement du ruissellement imputable au défrichage ainsi que par la création de surfaces imperméables pour des plateformes et des routes d'accès.
- Dans certaines régions d'Amérique du Nord caractérisées par un **développement du gaz de schiste** substantiel, des chercheurs ont constaté des niveaux élevés d'**ammonium**, de **benzène**, de **baryum**, de strontium, de chlorure, d'halogénures, de **bromure** et de **radium** dans les rivières en aval des installations concernées.
- Selon des estimations antérieures concernant les activités liées au gaz de schiste, les installations pourraient **générer** entre quatre et 12,4 millions de litres d'eaux usées durant leurs quatre premières années d'activités.

- Bien que les eaux usées issues de la fracturation contiennent nombre de substances chimiques toxiques et cancérigènes, les entreprises n'ont pas produit de plan viable pour [remédier à ce problème au Nouveau-Brunswick](#).

Le développement du gaz de schiste au Nouveau-Brunswick

- En **2016**, le premier ministre Brian Gallant a étendu le moratoire indéfiniment, car les conditions de sa levée établies par la [Commission du Nouveau-Brunswick sur la fracturation hydraulique](#) n'avaient pas été respectées.
- Selon certaines estimations, les réserves gazières du Nouveau-Brunswick s'élèveront à **13,4 billions de mètres cubes** (selon certaines estimations, ce chiffre pourrait même atteindre **70 billions de mètres cubes**), soit suffisamment pour mener à bien un projet d'exportation de GNL pendant au moins 50 ans.


L'opposition au développement du gaz de schiste

- En 2013, de **violentes** altercations entre des Autochtones désireux de défendre leur territoire non cédé de l'exploration du méthane et **200** inspecteurs de la Gendarmerie royale canadienne (GRC) a donné lieu à 40 arrestations et à cinq voitures brûlées.
- Des chefs autochtones du Nouveau-Brunswick qui continuent de s'opposer à l'expansion du gaz de schiste estiment que la levée partielle du moratoire dans la région de Sussex en **2019** était « **choquante, inacceptable et illégale** ».



Conseil de conservation *du* Nouveau-Brunswick

180 rue St. John
Fredericton Nouveau-Brunswick
Canada E3B 4A9


 /conservationcouncil

 /cc_nb

NBASGA, Inc.

www.noshalegasnb.ca

E: shaleinfo.nb@gmail.com

 noshalegasnb

Fondé en 1969, le Conseil de conservation du Nouveau Brunswick est le principal organisme public de protection de l'environnement. Membre du Club global 500 des Nations Unies, il œuvre pour trouver des solutions pratiques afin d'aider les familles, les citoyens, les éducateurs, les gouvernements et les entreprises à protéger l'air que nous respirons et l'eau que nous buvons ainsi que l'écosystème marin, si précieux pour notre survie, et la terre, dont les forêts, sur laquelle repose notre existence même.

L'Alliance anti-gaz de schiste du Nouveau-Brunswick est une coalition de groupes civiques et environnementaux de toutes les communautés anglophones et francophones de la province qui travaillent de concert avec des alliés autochtones. Elle a pour mandat de préserver la province des combustibles fossiles non conventionnels et de favoriser la transition vers une économie fondée sur l'énergie propre afin d'arrêter le changement climatique.

AOÛT 2022